

Communiqué

Coupes budgétaires de la Région : Menace sur la santé des jeunes et sur notre association

Notre association intervient dans les 5 départements de la Région Pays de la Loire en prévention et éducation pour la santé. Nous apportons un appui et une expertise aux professionnel·le·s, élu·e·s et associations qui ont besoin d'être accompagné·e·s et soutenu·e·s pour développer, sur les territoires, des actions en promotion de la santé. Nous leur permettons notamment formations, conseils, accompagnements, ressources pédagogiques et documentaires spécialisées.

Comme de nombreuses autres associations, la Région nous a informé·e·s, fin novembre, de sa décision de vouloir arrêter la subvention qu'elle nous verse chaque année et ce, dès le 31 décembre 2024.

Cette subvention d'un montant de 361 000 € est l'illustration d'un partenariat de 15 ans avec la Région.

Elle permet de mettre en œuvre des actions concrètes qui s'inscrivent pleinement dans le Projet Régional de Santé. Ces actions risquent de s'arrêter brutalement, avec de lourdes conséquences à court, moyen et long terme.

Cela concerne, en premier lieu, les lycées, CFA et MFR qui relèvent de la compétence de la Région. Ils seront immédiatement impactés si la subvention de la Région nous est retirée.

A titre d'exemples, cela engendrerait notamment l'arrêt des actions suivantes :

- Formations thématiques en prévention et éducation à la santé ou en méthodologie de projets (500 personnes formées par an),
- Intervention dans les établissements pour aider les professionnel·le·s à mieux comprendre les problématiques de santé des jeunes et les aider au montage de projets de prévention ou d'éducation à la santé pour y répondre. Plus de 400 demandes nous sont faites chaque année.
- Accompagnement et montée en compétences des équipes éducatives pour mettre en place durablement des actions de renforcement des compétences psychosociales auprès des élèves. Cela permet de favoriser la santé mentale

des jeunes et le bien vivre ensemble, d'aider à la lutte contre le harcèlement, de favoriser la prévention des addictions et celle des violences sexistes et sexuelles,

- Accompagnement des équipes des établissements accueillant des jeunes en situation de handicap pour mettre en place des actions de prévention sur la santé sexuelle,
- Accueil (4900 demandes par an) dans nos 5 centres de documentation spécialisés avec repérage des ressources, diffusion, prêts d'ouvrages documentaires, démonstrations et prêts d'outils pédagogiques, conseils.

Tout cela permet aux jeunes de développer leurs aptitudes pour prendre soin de leur santé et de celle des autres. Cela permet également aux équipes éducatives de disposer, dans la durée, des ressources et compétences qui favorisent cela. Ils peuvent ainsi le mobiliser ensuite sur des générations d'élèves.

L'arrêt de ces actions impactera donc inévitablement les jeunes et l'ensemble des établissements concernés : dégradation, à terme, du climat scolaire avec impact sur la réussite scolaire ; accroissement des comportements à risques (violences vis-à-vis de soi-même ou des autres, harcèlement, addictions...) ; désarmement des équipes éducatives face à des problématiques complexes de santé des jeunes ; démotivation des élèves et des équipes...

Et les jeunes les moins favorisé-e-s seront bien entendu les plus impacté-e-s.

L'arrêt de ces actions serait contraire à la volonté réaffirmée de Madame Morançais d'investir dans la jeunesse et dans les lycées. Or, ce sont deux des grandes priorités de son mandat, qu'elle a confirmées dans la presse régionale le 5 décembre.

Et au-delà de ces exemples concrets, les mêmes constats pourraient être posés pour nos autres actions que la subvention de la Région nous permet de contribuer à conduire auprès des structures médico-sociales, sociales, socio-culturelles, sanitaires ainsi qu'auprès des actions et politiques territoriales pour la santé des habitant-e-s.

L'annonce brutale avec un effet quasi-immédiat d'application de la décision sera donc très lourde de conséquences, avec des impacts à très court terme et dans la durée.

La Région reconnaît pourtant l'efficacité et l'intérêt de nos actions. Cette pertinence est d'ailleurs régulièrement soulignée par deux conseillères de la majorité régionale qui siègent au sein de notre Conseil d'Administration, dont la Déléguée à la santé.

Et au-delà de la réduction des actions, la brutalité et la radicalité de la décision de la Région mettent notre structure en situation de grand risque pour la continuité de l'ensemble de nos activités. Cela concerne 52 salarié·e·s et de nombreuses autres actions au service de la prévention et de l'éducation à la santé des ligérien·ne·s, dans chaque département de la région.

Plusieurs de nos partenaires directs agissant en promotion de la santé sont également impactés par l'arrêt des subventions de la Région : Association Addictions France, Fédération Régionale du Planning Familial, Union Régionale de la Fédération Addiction, Avenir Santé, associations agissant pour la santé des femmes ... Nous ne pouvons qu'être solidaires, en mesurant pleinement les impacts pour leur structure et bien au-delà.

Même si nous sommes pleinement conscients du contexte budgétaire global actuel, et si nous prenons déjà part aux mesures d'économies nécessaires, notre association ne comprend pas la décision de la Région. Dans ce contexte, **nous demandons auprès de sa Présidente et des élu·e·s en charge de la santé, de la jeunesse et des lycées une révision de cette décision.**

Merci de votre soutien et de relayer largement ce message.